

**ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026**

*Chers Parents,*

*Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations pratiques pour bien préparer la rentrée de septembre. Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances.*

*Madame DALMAU-ROCTON*

**HORAIRES DE RENTRÉE DES CLASSES DU COLLÈGE**

**Lundi 01 septembre 2025**

**De 8H30 à 17H00** ⇒ Classes de 6<sup>ème</sup>

**Mardi 02 septembre 2025**

**De 8h30 à 11h00** ⇒ Classes de 5<sup>ème</sup>

**De 9h00 à 12h00** ⇒ Classes de 6<sup>ème</sup> (suite de la première journée d'intégration)

**De 9h30 à 11h30** ⇒ Classes de 4<sup>ème</sup>

**De 10h30 à 12h30** ⇒ Classes de 3<sup>ème</sup>

La première demi-journée est consacrée à l'accueil des élèves par le professeur principal :

- visite de l'établissement pour les nouveaux élèves,
- informations sur le fonctionnement des divers services,
- communication de l'emploi du temps.
- prise de connaissance du règlement intérieur du collège

**Le 01 septembre de 16H00 à 17H00, accueil des parents volontaires des élèves de sixième** dans les classes par le Professeur Principal.

**Nous souhaitons vivement que tous les élèves de 6<sup>ème</sup> (externes et demi-pensionnaires) déjeunent au self pour leur première journée de vie au collège.**

**Les cours commenceront le jeudi 04 septembre 2025** selon l'emploi du temps pour tous les élèves du collège.

Une étude surveillée sera assurée de 17H15 à 18H00 les lundi, mardi et jeudi **à partir du lundi 08 septembre 2025**. Il n'y aura pas d'étude surveillée avant cette date.

***HORAIRES DE L'ÉTABLISSEMENT***

L'établissement est ouvert de 7H30 à 18H30. Les cours commencent à 8H05 (sonnerie à 8H00) et à 14H00 (sonnerie à 13H55). Les élèves doivent donc être présents dans l'établissement 5 minutes avant le début du cours.

**Consignes à respecter aux abords de l'établissement :**

**A 8H - 12H - 14H - 16H et 17H il est demandé aux élèves de ne pas stationner devant l'établissement pour des raisons de sécurité. Les attroupements devant l'établissement gênent considérablement les passants et peuvent provoquer des accidents.**

**De même, les halls des immeubles avoisinants sont des propriétés privées : les élèves n'ont pas à y entrer ou à rester devant la porte. Ils ne doivent pas gêner les mouvements des résidents.**

**Accès à l'établissement :**

Les entrées et les sorties des élèves s'effectuent à partir d'une carte d'accès personnelle délivrée par l'Établissement. Toute carte perdue ou détériorée devra être remplacée et sera facturée aux familles. **L'Établissement se réserve le droit de ne pas accepter l'entrée d'un élève qui n'aurait pas sa carte d'accès.**

**Les parents sont instamment invités à ne pas stationner à proximité du portail pour sécuriser le passage protégé et la piste cyclable.**

## **CARNET DE CORRESPONDANCE**

Il sera distribué aux élèves du collège le jour de la rentrée.

Dans ce carnet figurent :

- le règlement intérieur du collège,
- des informations administratives,
- les billets d'absence,
- les billets de retard (niveaux 4°/3°).

## **SORTIES**

En début d'année scolaire, après avoir pris connaissance de l'emploi du temps, **les parents préciseront les heures de sortie** de leur enfant **et indiqueront s'ils l'autorisent ou non à sortir** en cas d'absence de professeur.

Pour une sortie exceptionnelle, les élèves présentent leur carnet de correspondance aux Conseillers d'Éducation avant de quitter l'établissement :

- Madame SANT pour les classes de sixième et cinquième
- Monsieur LANGLEMEZ pour les classes de quatrième et troisième.

## **RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS ET SUIVI SCOLAIRE**

Des rencontres Parents - Professeurs sont organisées avant fin janvier.

Les bulletins trimestriels du collège et la synthèse de chaque conseil de classe sont envoyés par Ecole Directe ; les bulletins seront accessibles via l'onglet « Documents ».

## **VIE SCOLAIRE - ECOLE DIRECTE**

• **Les parents ont accès à ECOLE DIRECTE** au moyen **d'identifiants personnels**. Pour les parents dont l'enfant était déjà inscrit au sein de l'établissement, le mot de passe peut être conservé d'une année sur l'autre. Pour les nouveaux parents, l'identifiant et le mot de passe sont envoyés par courriel début septembre.

**La communication se faisant de plus en plus par ce biais, nous invitons les parents à consulter leur compte quotidiennement.**

- Ecole Directe permet l'accès aux informations de la vie scolaire, aux notes, au cahier de texte, au certificat de scolarité et aux informations comptables des frais d'externat.

• **Les élèves ont également accès à ECOLE DIRECTE** au moyen **d'identifiants personnels, différents de ceux de leurs parents**. Ils sont distribués pour les nouveaux élèves dans la première quinzaine de septembre.

Les élèves ont accès aux informations de la vie scolaire, aux notes et au cahier de texte uniquement. Pour les devoirs, l'agenda papier de l'élève prime.

## **AIDE A LA RESTAURATION SCOLAIRE (Conseil Départemental)**

Dès réception de la lettre d'accord du Conseil Départemental l'adresser à Madame Elleng (bureau 13).

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

La demande de gratuité des transports scolaires se fait en ligne sur le site du Conseil Départemental. L'accord est donné sur critère géographique (il faut dépendre du secteur Clémence Isaure pour le collège).

## **ASSURANCE SCOLAIRE**

**Une attestation d'assurance en cours de validité pour l'année 2025-2026**, sera à remettre à **l'accueil de l'établissement dès le jour de la rentrée**, en mentionnant la classe de l'élève.

## **VACANCES SCOLAIRES 2025 / 2026**

Congés de Toussaint	Congés de Noël	Congés d'Hiver	Congés de Printemps	Congés d'été
Du samedi 18 octobre au lundi 03 novembre	Du samedi 20 décembre au lundi 05 janvier	Du samedi 21 février au lundi 09 mars	Du samedi 18 avril au lundi 04 mai	A partir du samedi 04 juillet

## **Jours fériés :**

Mardi 11 novembre 2025 (Armistice) Lundi 06 avril 2026 (Lundi de Pâques) – Vendredi 08 mai 2026 (Victoire de 1945) - Jeudi 14 mai 2026 (Ascension) - Vendredi 15 mai 2026 (pont de l'Ascension) – Lundi 25 mai 2026 (Lundi de Pentecôte).